



Publisac : 10 mythes et réalités

1.

Mythe : Le Publisac détruit la forêt..

Réalité : *Aucun arbre n'est coupé pour produire les circulaires. Elles sont imprimées sur du papier journal fabriqué à partir des résidus des scieries.*

2.

Mythe : Le système de distribution actuel ne fonctionne pas et ne permet pas de réduire à la source.

Réalité : *Si vous ne voulez pas recevoir le Publisac, composez le 1 888 999-2272 ou visitez publisac.ca. Vous contribuerez ainsi à réduire à la source, comme le font 200 000 foyers québécois.*

3.

Mythe : Les hebdos survivront sans le Publisac.

Réalité : *Les éditeurs d'hebdomadaires au Québec affirment que la fin du Publisac mettrait leur modèle d'affaires en péril.*

4.

Mythe : Personne ne consulte le Publisac.

Réalité : *Québécois sur 10 le consultent. Il permet d'économiser plus de 1 000 \$ par année et de lire l'hebdo local.*

5.

Mythe : À l'ère de l'Internet, les circulaires en papier n'ont plus leur place.

Réalité : *Les consommateurs préfèrent encore le format papier pour comparer et planifier. De plus, les ménages à faible revenu et les personnes âgées n'ont pas tous accès à Internet.*



6.

Mythe : Un sac en papier serait mieux qu'un sac en plastique.

Réalité : *Le sac en plastique est meilleur : il protège les circulaires des intempéries, facilite leur manutention et empêche leur dispersion. Il est produit au Québec, fait à 100 % de déchets de plastique et toujours 100 % recyclable.*

7.

Mythe : Depuis que la Chine refuse nos matières résiduelles, il n'y a plus de marché pour les circulaires recyclées au Québec.

Réalité : *Il y a un excellent marché au Québec pour ce papier journal, pourvu qu'il soit trié convenablement. Il peut être transformé en boîtes de céréales ou en contenants d'œufs, par exemple.*

8.

Mythe: Au Québec, les contribuables paient pour le recyclage.

Réalité : *Les entreprises qui mettent en marché contenants, emballages et imprimés financent les coûts des services de collecte sélective, incluant ceux des centres de tri.*

9.

Mythe : Ce sont uniquement les grandes chaînes commerciales qui utilisent le Publisac.

Réalité : *Outre les commerces du coin, la plupart des magasins qui opèrent sous le nom de bannières sont détenus par des entrepreneurs locaux qui l'utilisent pour attirer la clientèle de leur quartier.*

10.

Mythe : Le Publisac continuerait d'exister s'il n'était distribué qu'à ceux qui indiquent vouloir le recevoir.

Réalité : *Le Publisac est un média de masse gratuit. Avec 6 500 versions différentes chaque semaine et 4 000 routes de distribution, il serait trop complexe et coûteux de gérer une base de données de 3 millions de foyers. Ce serait la fin du Publisac.*



Pour plus d'information,
visitez jaimemonpublisac.ca
ou contactez-nous à
info@publisac.ca.